Image not found or type unknown

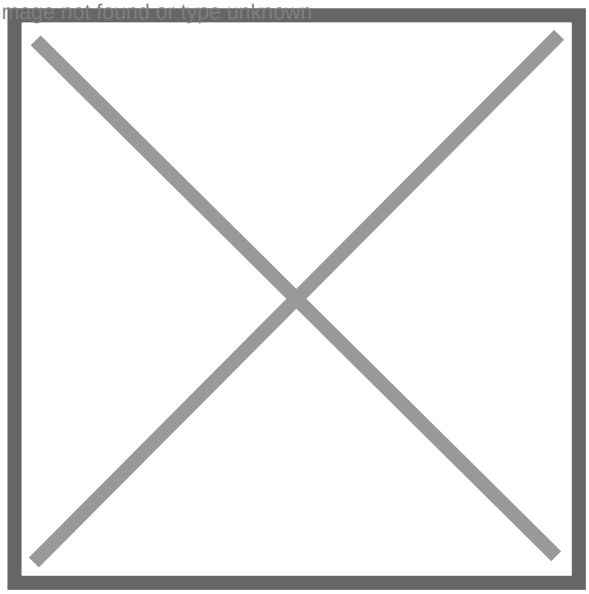

Enlever le nom de famille d'un père non biologique pédophile

Par **Secret22**, le **11/06/2010** à **18:00**

Bonjour,

Je suis née sous le nom de famille de ma mère. Aucun père ne m'a reconnu à la naissance. L'année de mes 7 ans, ma mère s'est mariée et lui m'a reconnu comme sa fille. Depuis ce jour je porte donc son nom même si biologiquement ce n'est pas mon père.
Dès l'âge de 9 ans j'ai découvert le milieu de la pédophilie, de l'inceste plus précisemment, puisqu'en déménageant, nous nous sommes rapprochés du lieu où habitaient les parents de "mon père", donc mes grand parents. Le grand père essayait de toucher la plupart des femmes et filles de la famille ! Chut...! On le sait mais on ne dit rien, on s'échappe sans rien dire.
A 11 ans, c'est durant mon sommeil que "mon père" a commencé à me toucher. Ca a durer jusqu'à mes 16 ans.
Vers 14 ans, un de ses frères a voulu, m'a très légèrement tripoté car j'ai su résister en me sauvant à chaque fois.

Aujourd'hui ma mère ne vit plus avec lui, mais rien n'est officiel et ça n'a rien à voir avec ce qui m'est arrivé.
Elle vit loin de chez moi tandis que lui est très proche.

J'ai une petite fille de 6 mois à peine et je ne veux pas que cet homme puisse se dire être son grand père. Je ne veux pas qu'il puisse avoir un droit sur elle. Je ne veux plus porter son nom, un nom qui à l'origine n'était pas le mien, ce nom si honteux !

J'aimerai savoir si je peux esperer pouvoir changer mon nom de famille pour récupérer celui de ma mère, celui que je portais jusqu'à mes 7 ans. Et j'aimerai savoir aussi si il perdra ses

droits de grand père, son titre de père ainsi.
Je vous en supplie, j'ai besoin de votre aide car il n'y a pas une journée, une nuit qui se passe sans que j'ai peur qu'il réussisse à toucher ma fille un jour.

Merci d'avance
Secret22

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés